



# ICP

UNIVERSITAS  
CATHOLICA  
PARISIENSIS

Libellé  
inconnu

## Articuler droit canonique et droit français : un nouveau certificat ouvre en septembre

*La Faculté de droit canonique propose un nouveau certificat universitaire, éligible à la formation professionnelle continue\*, pour répondre aux besoins des avocats, notaires, experts-comptables et commissaires aux comptes qui travaillent avec ou pour l'Eglise.*



Recevez l'actualité de l'ICP !

[Je choisis mes centres d'intérêts](#)



[Télécharger la présentation](#)

Portrait

Maîtriser le droit canonique pour mieux travailler avec l'Eglise





## FORMATION

A l'issue de la formation, les participants maîtrisent le fonctionnement administratif de l'Eglise catholique et ses institutions. **Ils peuvent faire correspondre droit canonique et droit français afin de traiter des problématiques religieuses ou travailler avec des institutions catholiques.**

Découvrez le nouveau certificat universitaire en droit canonique qui se prépare en 2 ans :

Éligible à la formation continue professionnelle\*

Un cursus adapté pour chaque profession : experts-comptables et commissaires aux comptes, notaires, avocats

Un avocat apporte son éclairage sur les atouts de ce nouveau programme :

### 3 questions à Bertrand OLLIVIER, avocat au Barreau de Paris :



***En quoi la connaissance du Droit canonique permet-elle d'acquérir de nouvelles compétences et une efficacité accrue dans l'exercice de votre profession ?***

La maîtrise des règles de Droit canonique est indispensable pour pouvoir conseiller et traduire civilement des réalités du monde religieux et de prendre la pleine mesure de sa diversité. Il concerne très directement des dizaines de milliers de clercs, religieuses et religieux engagés dans d'innombrables secteurs de la vie économique, sociale et éducative du pays. L'enjeu est de maîtriser le Droit canonique afin de pouvoir la qualifier justement en droit étatique.

***Y a-t-il un enrichissement et une stimulation intellectuelle ?***

Ce certificat répond parfaitement aux attentes que peuvent avoir un professionnel du droit. Il donne l'occasion de rencontrer des confrères, mais aussi des notaires et des experts comptables ou des commissaires aux comptes qui partagent les mêmes préoccupations et peuvent être confrontés aux mêmes problématiques. Ce certificat est aussi une occasion unique d'échanges et de discuter avec des spécialistes du Droit canonique.

***Quelle est selon vous l'importance d'une formation continue dans des matières connexes à la vôtre ?***

La formation continue est une obligation professionnelle essentielle. La difficulté est souvent de trouver la formation adaptée et intéressante, c'est-à-dire répondant aux questions pratiques auxquelles nous pouvons nous trouver confrontés dans l'exercice de notre activité.

\* L'éligibilité à la formation continue doit être vérifiée au cas par cas

**Contact mail :**

Cécile

**Lieu(x) :**

Madeddu

Publié le 18 mai 2021 – Mis à jour le 1 juillet 2021

A lire aussi

À LA  
UNE

FORMATION

Tous les tags